Séance publique du 27 novembre 2000

Délibération n° 2000-5955

commission principale : déplacements et voirie

commune (s): Mions

objet : Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Louis Blériot et appartenant aux consorts Viollet

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -

Service opérationnel - Subdivision sud

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 novembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est soumis au Conseil le compromis concernant l'acquisition, par la communauté urbaine de Lyon, d'une parcelle de terrain appartenant aux consorts Viollet, située rue Louis Blériot et qui est nécessaire à l'élargissement de ladite voie.

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu d'une superficie de 258 mètres carrés à détacher des parcelles cadastrées sous les numéros 22 et 24 de la section BE.

Aux termes du compromis qui est présenté, les consorts Viollet acceptent de traiter au prix de 41 280 F admis par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

- 1° Accepte le compromis qui lui est soumis.
- 2° Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.
- **3° La dépense** résultant de cette opération ainsi que les frais évalués à 4 000 F seront prélevés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine exercice 2001 compte 211 200 fonction 0822 opération 0499

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme, le président, pour le président,